

N° **DOSSIER** : 6139621 Z

NOUS CONTACTER:

Nous téléphoner :



Service gratuit + prix appel

Nous écrire : Caf du Nord 59863 LILLE CEDEX 9 Tous nos contacts sur caf.fr Vos prestations Caf

Attestation de paiement

598

Monsieur ALEXANDRE CHASSAGNE APPARTEMENT B 23 4 RESIDENCE ROGER BOUVIER 59250 HALLUIN

Le 11/09/2023

La directrice de la Caf du Nord certifie que :

ALEXANDRE CHASSAGNE, né le 30/03/1990

a perçu les prestations suivantes pour le mois d'août 2023 :

PRESTATIONS MONTANT

Aide personnalisée au logement (Apl) 1		236,48 €
Revenu de solidarité active ²		561,47 €
	Soit au total	797,95 €

- 1. Montant versé à : 3F NOTRE LOGIS
- 2. Éléments de calcul du Rsa :
 - Montant forfaitaire: 607,75 €

QUOTIENT FAMILIAL

août 2023 : 399 €

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf du Nord.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention: vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal). La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 110920231350 440005 AL 0105 MAT 6139621 Z -PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 598 -



L'accès à vos données personnelles

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre ler du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 110920231350 440005 AL 0105 MAT 6139621 Z -PAGE 2/2 IDX B 1041101 V 598 -



*613962110*4*110000000